

31603



Distribution: GENERALE
E/ECA/CODI/4/8

25 avril 2005

**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Original: Français

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième réunion du Comité de l'information
pour le développement

Addis Abeba, (Ethiopie)
23 – 28 avril 2005

**DISCOURS D'OUVERTURE
PRONONCE PAR
JOSEPHINE OUEDRAOGO
SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINTE, par interim,
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

25 avril 2005

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,

C'est pour moi, a la fois un honneur et un plaisir, de vous souhaiter au nom du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, la bienvenue à la Quatrième réunion du Comité sur l'Information pour le Développement (CODI IV).

Vous vous souviendrez que lors du processus de réforme lancé en 1996, la Conférence des Ministres des états membres de la Commission économique pour l'Afrique ont établi sept comités techniques sectoriels, dont CODI, chargés de conseiller la Commission dans l'orientation de ses divers programmes. CODI est donc un mécanisme intergouvernemental dont l'objectif est d'amener la CEA et les gouvernements, à maîtriser et à exploiter au mieux les opportunités qu'offre l'information en faveur du développement. Le comité se réunit une fois tous les deux ans, et rassemble à cette occasion les praticiens de la technologie de l'information et de la communication (TIC), les spécialistes de l'information géographique et des statistiques, sans oublier les gestionnaires des bibliothèques, pour examiner de manière croisée les activités des pays africains et celles de la CEA dans le but de développer des plans d'action visant à combler nos besoins réciproques.

Cette Quatrième réunion du CODI est placée sous le thème de « **l'Information comme ressource économique** ».

A cet égard, il faut noter que l'importance croissante que revêt l'Information pour le développement économique et social a atteint des proportions telles que pendant les deux dernières décennies nous sommes passés progressivement de la « société industrielle » vers la « société de l'information ». Je voudrais illustrer cette situation par quelques faits marquants :

Le secteur industriel a été le premier à bénéficier de la maîtrise électronique de l'information car depuis déjà longtemps, l'utilisation

d'un mode de conception assistée par l'ordinateur, a considérablement réduit les étapes de fabrication des outils industriels.

L'internet en particulier, a démontré son utilité de masse pour le secteur du tourisme et des voyages. Avec l'assistance des technologies en matière d'information géographique, les voyageurs potentiels peuvent visualiser leur destination, réserver l'hébergement, les vols et autres moyens de transport et payer tous ces services, sans quitter leurs domiciles.

C'est dans ce contexte que l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), un organisme coordonnant les règlements et les standards de l'aviation civile, est chargée de mettre en œuvre l'utilisation du billet électronique avant la fin de l'année 2007. Toutes les informations sur les voyages seront stockées dans une base de données interrogeable à travers des codes électroniques. La logique économique de cette action est bien sûr, la recherche de la rentabilité, car l'émission d'un billet électronique coûterait \$1 au lieu de \$10 pour un billet émis sur papier. Le gain économique de ces opérations est déjà estimé à 2,7 milliards de dollars par an. Bien entendu, le défi majeur sera de pouvoir gérer les problèmes de chômage qui en résulteraient.

Actuellement, le commerce électronique baptisé « e-commerce » en langage anglosaxon, est l'utilisation du système internet pour conclure des affaires commerciales de toutes sortes. Ces transactions électroniques ont imposé une redefinition des concepts de « marché », « vendeur » et « acheteur », dans un espace purement virtuel. Des transactions bilatérales pouvant atteindre des milliards de dollars sont réalisées sur Internet. Ces évolutions qui s'attaquent au temps et à l'espace sont en train de créer de nouvelles opportunités de développement économique sans précédent pour les pays africains

L'information est devenue une ressource économique aux facettes multiformes qui embrassent tous les domaines du développement économique et social. Cependant, nous gardons à

l'esprit que cette révolution ne profite pas encore à la grande majorité des populations africaines. Les gouvernements et l'ensemble des acteurs impliqués, devront faire en sorte que l'accès à l'information et aux technologies qui la véhiculent, ne soit pas un facteur supplémentaire de marginalisation des populations pauvres. L'accès à l'information doit au contraire contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Par le passé, le traitement et la dissémination des données statistiques étaient des exercices pénibles. En plus, les résultats étaient souvent publiés plusieurs années après la collecte des données, ce qui les rendait périmées ou inadéquates au moment de leur utilisation. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont amélioré cette situation non seulement en facilitant la saisie, le traitement, l'analyse, et la dissémination des données, mais aussi en réduisant les coûts grâce à la possibilité de manipuler un nombre extrêmement important de données. Par ailleurs, les données à l'échelle micro peuvent être facilement agrégées dans le cadre de l'étude des entités géographiques importantes telles que les zones de pauvreté, les zones de développement industrielles, ou les zones péri-urbaines.

À cet égard, nous devons souligner le fait que les systèmes de suivi mis en place pour les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), les Documents sur les Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DRSP) et le NEPAD, ont non seulement créé de nouvelles exigences mais ont fourni en outre des cadres pour une amélioration des systèmes statistiques africains.

Mesdames et Messieurs,

La libéralisation et la dérégulation du secteur des télécommunications est en train de créer de nouvelles marches

africains lucratifs. Le Nigéria est actuellement le marché dont la croissance est la plus rapide au monde en matière de téléphonie cellulaire en enregistrant une augmentation annuelle des abonnés de 143% depuis juin 2003. La valeur globale estimée de l'industrie des logiciels est de 260 milliards de dollars, et les compagnies africaines de logiciel ont le potentiel de devenir les plus grandes contributrices du Produit National Brut.

L'Indice des « Facilités des Systèmes de Réseaux » publié par le Forum Economique Mondial en mars 2005 indique que la Tunisie, pays hôte de la Conférence mondiale sur la société de l'information, figure parmi les 104 pays les plus performants du monde et le premier pays en Afrique.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez sans doute, les programmes de la CEA en matière d'information pour le développement ont été lancés depuis 1996 à travers l'Initiative Africaine pour la Société de l'Information, dans le but d'assister les états membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de Plans nationaux d'information et de communication en appui à leur développement socio-economique.

Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire en vue d'impulser l'accès du grand public aux technologies de l'information et de la communication. Cela requiert une grande impulsion du partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Par exemple, les politiques actuelles en la matière ne prennent pas suffisamment en compte les besoins des femmes. Elles ne visent pas non plus à faciliter leur accès aux bénéfices de la dérégulation et de la libéralisation, lorsque l'on sait que les femmes maîtrisent une grande proportion du secteur semi-industriel notamment dans les textiles et la transformation alimentaire.

En réponse à cette préoccupation, nous voulons citer avec fierté la création du premier « Réseau africain d'Information pour le Développement des femmes entrepreneurs »- RIFED (in english = *Enterprise Development Facility for women entrepreneurs* » - EDF)

qui a été initié depuis 1998 sous les auspices de la CEA et du PNUD afin de renforcer les capacités des femmes entrepreneurs africaines à tirer profit de l'économie de l'information. De telles initiatives doivent aussi être lancées en faveur des jeunes et des organisations de la société civile afin d'édifier une économie inclusive de l'information.

Mesdames et Messieurs,

Tout au long de cette semaine, vous entendrez parler de sujets portant sur les logiciels libres, les droits de propriété intellectuelle, la protection des données et la sécurité transactionnelle relative au commerce électronique, ainsi que le rôle de la concurrence dans la stimulation de l'industrie des technologies de l'information et de la communication.

Vous recevrez des informations sur les « Programmes d'Observation de la Terre et de Communication par Satellite en Afrique » en rapport avec les potentialités de développement économique du continent. Ces informations devront nourrir vos réflexions et vous permettre de formuler des recommandations à la fois tangibles, prospectives et utiles pour éclairer le travail de la CEA.

Comme l'affirmait récemment le Secrétaire Exécutif de la CEA, Monsieur K.Y. Amoako, à Accra, lors de la Conférence régionale préparatoire au Sommet mondial sur la Société de l'information, « les infrastructures d'information et de communication, dit-il, continuent d'être le talon d'Achille de la société de l'information en Afrique".
Fin de citation-

En effet, chaque année les communications entre pays africains coûtent 40 millions de dollars en raison du manque d'infrastructures de télécommunication adéquates. Et quand bien même ces infrastructures seront mises en place, il faudra que des spécialistes en droit et des décideurs politiques se concertent et définissent les étapes stratégiques pour construire une économie de l'information sur la base de cadres juridiques et réglementaires appropriés. Ces étapes stratégiques comportent la production des équipements et des produits comme les logiciels et les fibres optiques par les africains eux-mêmes,

et également la formation et l'utilisation effective de nos ressources humaines.

Mesdames et Messieurs,

Nous attendons de vous des pistes d'action qui repondent a toutes ces preoccupations tout en gardant a l'esprit que vos suggestions doivent tenir compte de la specificite des roles des institutions gouvernementales, intergouvernementales, aussi bien que de ceux du secteur prive et des partenaires au developpement.

Avant de finir mon propos, je voudrais remercier vivement les partenaires de la CEA qui ont contribue d'une maniere ou d'une autre a l'organisation de cette reunion. Il s'agit du Ministère de l'Industrie *du Canada*, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le *Canadian ePolicy Resource Centre*, l'Agence spatiale canadienne, le Departement de l'Environnement du Canada, le Centre International du Commerce (CIC), le Gouvernement Coréen, Maps Geosystems et le Gouvernement de la Finlande

Tout en vous remerciant toutes et tous pour votre presence, je souhaite pleins succes a vos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.